

ANNEXE 9

Récépissé pour remise du dossier de candidature en main propre

AAP 2024 – Dispositifs de répit

Cette fiche est à compléter **en 2 exemplaires** (un pour le candidat et un pour le Département et/ou l'ARS) au moment du dépôt du dossier de candidature.

Tous les champs ci-dessous sont obligatoires.

ORGANISME GESTIONNAIRE DEPOSANT LA CANDIDATURE
Date et heure de dépôt du dossier (à compléter par le Département ou l'ARS)
Nom/prénom/qualité de l'agent ayant réceptionné le dossier (à compléter par le Département ou l'ARS)
Tampon et signature de l'agent ayant réceptionné le dossier